

Compte-rendu du comité technique section spécialisée Alimentation du 19 janvier 2022

Président de séance : Bruno FERREIRA, DGAL

Représentants **FO Agriculture** : Philippe CLAVELIN, Anne-Marie BOURDELEAU, Soizic BLOT, Olivier TOURNAY, Florent CADART, Stéphane TOUZET et Guillaume LINCOT

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Plan attractivité des missions d'inspection en abattoir
- 2/ Crise IAHP 2021/2022
- 3/ Point SIVEP
- 4/ Retour sur les dialogues de gestion 2022

A retenir de cette réunion :

- Les documents présentés sont une nouvelle fois découverts en séance (à part un diffusé la veille), ce qui ne permet pas aux représentants des personnels d'analyser en amont et de pouvoir assumer leur rôle correctement. Ceci est très dommageable pour nos collègues.

- **Rapport attractivité des missions d'inspection abattoirs** : des éléments intéressants même si pas vraiment nouveaux. **FO Agriculture** demande des éléments concrets et veillera à ce que les points les plus positifs ne restent pas à l'état de bonnes intentions.

- **Crise IAHP** : crise 2021/2022 : on prend les mêmes et on recommence !

Des professionnels qui négligent ou refusent d'appliquer les mesures de biosécurité.

Des agents de terrain qui s'épuisent et se sentent non reconnus, voire abandonnés par leur Administration.

FO Agriculture se fait leur porte-parole.

- **SIVEP** : devenir du cycle capitainerie, recrutements et augmentations des grilles indiciaires des contractuels en perspective. Les autres réponses aux revendications légitimes portées par **FO Agriculture** se font attendre.

- **Dialogue de gestion** : malgré une évaluation positive de la DGAL, des services sous tension et des collègues en danger. Les réponses ne sont pas au niveau des alertes que nous avons portées.

Secrétariat FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 01 49 55 52 84 / 55 52

Courriel : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 06 11 54 05 32

Courriel : jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr



FO Agriculture appelle tous les collègues à se protéger et à signaler tous dysfonctionnements, risques RPS ou pressions anormales locales.

Réponse de l'Administration aux déclarations liminaires :

Les points soulevés renvoyant sur l'ordre du jour seront traités ultérieurement.

Trace NT : La mise en œuvre a été imposée sur des délais courts ce qui n'a pas permis un bon accompagnement.

Concernant les moyens alloués à la DGAL (BOP 206) 5.6 millions d'euros en AE et 3.9 millions en CP + 10 ETP - (il faudrait même s'en féliciter comparé aux autres BOP).

Exports : 90 ETP ont été attribués pour le BREXIT aux RBOP dont 50 emplois déjà créés.

Évolution de l'inspection en abattoir : Aucune délégation envisagée mais une réflexion sur l'évolution des modalités d'inspection pour la simplifier et améliorer les conditions de travail.

Autorité des préfets : La DGAL donne des orientations (protocoles cadres...) et apporte des appuis mais n'a pas d'autorité opérationnelle.

SGCD : une mission d'évaluation du dispositif est en cours dans certaines DDI avec un plan d'action.

Ordre du jour :

1/ Plan attractivité des missions d'inspection en abattoir

Présentation du plan en cours de séance.

3 volets :

- **Mieux recruter** : améliorer la gestion prévisionnelle des effectifs et mieux communiquer sur les métiers en abattoir.
- **Mieux former** : développer des parcours de formation et d'apprentissage, former et prolonger la durée de recrutement des contractuels allant jusqu'à 3 ans.
- **Améliorer les conditions d'exercice du métier** : prévenir les inaptitudes après recrutement et les pathologies professionnelles.

Pour FO Agriculture :

- Un nouveau plan de plus, sera-t-il suivi de faits ? Nous y veillerons et apporterons tout notre soutien pour la reconnaissance de cette mission « cœur de métier » du MAA.
- La présentation de ce plan sans diffusion préalable aux représentants des personnels est regrettable, car ce sujet aurait, comme les autres, mérité une préparation plus approfondie.

- **FO Agriculture** Salue le grand retour de la GEPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) et souhaite qu'elle ne soit pas neutralisée par les restrictions budgétaires.

- Recrutements, formations initiale et continue : L'écart entre les objectifs annoncés et la réalité est énorme.

FO Agriculture réaffirme son attachement au recrutement de titulaires formés, avec un statut et une reconnaissance pour tous les postes pérennes, quitte à en aménager les conditions et localisations pour en améliorer l'attractivité (cela vaut également pour les SIVEP).

Concernant les emplois contractuels, **FO Agriculture** demande une véritable revalorisation des grilles indiciaires des agents contractuels.

- La question du déroulement de carrière en abattoir doit être mise en avant comme l'a demandé **FO Agriculture** durant toute la période de réflexion. Un TSMA ou un vétérinaire officiel doivent pouvoir dérouler une carrière en abattoir.

- **FO Agriculture** renouvelle sa demande que les conditions de travail et équipements, notamment en lien avec les protocoles cadres, soient prioritairement prises en considération pour le déploiement de ce plan. Sans soutien affirmé, les agents ne peuvent pas durer en abattoir.

2/ Crise IAHP 2021/2022

La France traverse un épisode massif largement étendu en Europe. Des quelques épisodes en basse-cour, on est arrivé à un nombre de foyer identique à celui de l'an passé. Le facteur humain est une nouvelle fois très prégnant. Tous les acteurs et parties prenantes avaient anticipé pour permettre une forte réactivité des forces de lutte. Le virus présente une durée d'incubation plus longue avec une excrétion virale avant les symptômes. Des moyens humains avaient été engagés avec des recrutements de contractuels ainsi que la constitution d'un réseau de renforts volontaires. Des étudiants vétérinaires de dernières années peuvent également être mobilisés. L'action des services de l'État est exemplaire et il n'y a pas une réunion avec les parties prenantes où le DGAL n'a pas eu de compliment de ce travail.

FO Agriculture donne lecture du témoignage d'une collègue reçu la veille du CT :

« Bonjour et merci de penser à nous en temps si difficile.

Les agents de terrain commencent à être fatigués de toutes ces interventions sur terrain (sous la pluie, dans le froid, dans des bâtiments irrespirables), des heures de bureau démentielles... d'ordres et de contre-ordres sans jamais aucune reconnaissance. Nous sommes suspendus aux avis ministériels qui varient en fonction des crises. Nous partons sur le terrain et ne savons plus ce qu'il faut dire aux éleveurs sur ces questions indemnités car cela varie régulièrement. Au cours de la dernière crise la nouvelle note de service indemnité est parue en juin, nous avons besoin de réponses durant les mois critiques ; janvier, février, mars, avril. Nous devons tout le temps "broder" auprès des éleveurs sur ces questions ce qui crée des tensions. Les agents gérant les indemnités ont été obligés d'appliquer des barèmes non écrits sur la note de service parce que le DRAAF de Nouvelle Aquitaine avait décidé qu'il en serait ainsi. Comment peut-on se justifier auprès des éleveurs ? Malgré la venue de notre ministre... nous sommes les oubliés de ces crises qui se succèdent. Certains départements, pour la crise précédente ont dû pleurer pour pouvoir récupérer les heures supplémentaires car le SG commun applique la récupération des heures sur 2 mois donc si pas heures pas récupérées dans les temps heures perdues... Notre hiérarchie a dû batailler pour obtenir une prime exceptionnelle CIA. Cette prime devait être versée en novembre (rien). Sur la paye de décembre des primes ont été versées mais on ne sait pas si cette prime était incluse car elle n'est pas clairement identifiée... »

Que penser également des renforts qui eux ne sont reconnus par personne : ils viennent apprendre dans le cas où une crise surviendrait dans leur département mais n'ont aucune compensation particulière. Aurons-nous toujours ces renforts, ne vont-ils pas se lasser à terme ? Certains vétérinaires également de terrain commencent à souffrir de ne pas être entendu par le ministère. On a l'impression que l'influenza n'est que dans les Landes et que c'est les professionnels qui dirigent. Preuve en est que parfois les services de l'État ne sont pas invités à des réunions décisionnelles.

Nous sommes des oubliés dans tous les domaines et sur tous les niveaux. Nous ressentons de plus en plus de mal-être auprès des éleveurs, auprès des agents et nous devons gérer ce stress seuls avec nos petits moyens. Notre stress n'est pas reconnu.

Il va falloir motiver les agents mais pas avec quelques primes de temps en temps mais avec du concret : avancement de carrière...

Les agents en ont assez de ce fonctionnement, la déprime nous gagne, il va falloir qu'ils réagissent pas en parole mais en action. Voilà le ressenti de la base ».

Le DGAL répond que les instructions existent et n'ont pas changé depuis 2017. Il tient aussi à ajouter que les services de contrôle ont été associés à toutes les réunions qu'il a présidées.

Il reconnaît néanmoins les difficultés que rencontrent les services, salue leur engagement et déplore les imprudences de certains professionnels qui font circuler la maladie. La prévention vaccinale n'est pas encore opérationnelle et les mesures de protection sont à ce stade la voie à défendre.

Le coordinateur de crise nouvellement installé de manière pérenne sera le garant de la capacité à gérer les crises.

FO Agriculture confirme ce manque de sérieux de professionnels parfois ouvertement assumé devant les services de contrôle et demande quoi faire ?

Si des liens sont formellement maintenus entre administration centrale et services déconcentrés, des départements restent néanmoins en attendant de réponses pour des questions posées concernant la gestion des professionnels directement ou indirectement impactés.

La reconnaissance des efforts consentis et un meilleur appui des structures par l'Administration centrale sont nécessaires.

FO Agriculture regrette que les agents SIVEP aient reçu un refus de principe à leurs candidatures pour être inscrits aux renforts potentiels.

3/ Point SIVEP

La DGAL s'inscrit dans les travaux menés par SRH avec le prestataire ERGOTEC pour évolutions des cycles et voir si évolutions tenables. Les personnels et leurs représentants seront consultés.

Tickets restaurant : étude des possibilités en cours.

RIFSEEP : étude en cours.

Estimation du temps de contrôle pour évaluer les besoins en effectifs : le référent d'origine était différent de la réalité ce qui a généré une sous-évaluation des besoins. Il faut néanmoins croiser cet écart avec la sous-évaluation également du nombre de contrôles 3 fois inférieur aux prévisions. Au final, le nombre d'ETP alloué est globalement satisfaisant, avec toutefois des variations d'activité qui nécessitent un réajustement du déploiement des moyens.

En 2022, 113 places de TSMA seront ouvertes au concours T1 toutes affectations confondues et la grille de rémunération des contractuels est en cours de réévaluation, suite à la revalorisation du SMIC.

Une étude est également en cours pour revoir le principe de la prise des congés qui n'est actuellement pas conforme à la réglementation.

Pour **FO Agriculture** :

- **Plan de contrôles** : le nombre d'effectif ne sera pas suffisant si des plans de contrôles sont activés.
- Le travail de nuit, s'il est en effet moins soutenu, permet la mise à jour des dossiers non réalisable pendant la journée.
- **Restauration** : **FO Agriculture** ne comprend pas la lenteur de dossier alors que d'autres ministères, comme les Douanes, ont réglé cette question.
- **Attractivité et maintien des effectifs** : les conditions de traitement des agents (contractuels notamment), ainsi les remises en question de certaines clauses de rémunérations, ne permettent pas de stabiliser les effectifs. Beaucoup de collègues contractuels ont fait part de leur intention de quitter le service.
- **Recrutements** : des postes de titulaires doivent être ouverts au concours de recrutement pour couvrir tous les postes pérennes.
- **Congés** : les agents revendiquent de pouvoir poser leurs congés à la vacation et non plus sur une semaine.

4/ Retour sur les dialogues de gestion 2022

Les enquêtes auprès des régions font remonter 5 sujets principaux :

- Abattoirs et difficultés de recrutement.
- Santé et bien être animal, abattoirs, animaux domestiques, Influenza Aviaire
- Échanges internationaux : Brexit et traces NT
- Santé des végétaux et contrôle de la délégation aux FREDON
- Alimentation (se recoupe avec abattoirs et bien être animal)

Hausse des moyens pour couvrir des besoins nouveaux dont une augmentation de 10 etp des moyens alloués à la santé et protection animale. La part des anges (ETP créés en préventif mais pas « formalisables ») a également été augmentée à 94 ETPT ? pour permettre de tenir compte notamment des délais de remplacement des agents. Les besoins imprévus (ouvertures abattoirs...) ont été comblés.

La répartition des effectifs par objectifs « théorique » peut être reconfigurée par les responsables de BOP (RBOP) sans bouleverser les dotations globales toutefois.

Pour FO Agriculture :

- Cette présentation est un gage de transparence, mais la transmission du document la veille de la réunion ne permet pas aux représentants du personnel de tenir correctement leur rôle.

- Les chiffres et projections sont plus conceptuels que pratiques, ce qui génère des perturbations dans les services déconcentrés.

- Dans la pratique, ce sont des services en sous effectifs chroniques que **FO Agriculture** dénonce depuis des années. La France est mauvaise en nombre de contrôleurs par habitant par rapport à ses voisins Européens.

Nous annonçons que ça allait craquer, c'est le cas et les crises sanitaires n'en sont pas la cause principale.

Nous avons parlé des certificats, aujourd'hui toute variation d'activité, crises incluses, sont sources de crises dans les services : tensions au sein des équipes, mais aussi cris, pleurs et arrêt de travail. Nous ne citerons pas ici d'exemples, peut-être en CHSCT, mais ici nous vous demandons une évaluation plus pratique des besoins, et si vous le voulez bien, la position actuelle de la DGAL sur les besoins d'effectifs pour accomplir les missions qui incombent au BOP 206.

Question subsidiaire : des directions départementales évoquent ici ou là des réorganisations de services entre Services Vétérinaires et CCRF avec l'accompagnement de cabinets spécialisés. Y aurait-il du nouveau sur la mission devenir de la SSA ?

Le DGAL déclare ne pouvoir que s'inscrire à la nécessité de moyens supplémentaires, sans avancer de chiffre toutefois. Il n'annonce pas d'avancée notable concernant les suites du rapport sur le devenir de la SSA, toujours conditionné à la question des moyens qui doivent suivre les missions.

Les retours sur le dialogue de gestion entre RBOP et préfets de régions sont très bons.

Pour FO Agriculture les réponses ne sont pas au niveau des alertes que nous avons portées. **FO Agriculture** appelle tous les collègues à se protéger et à signaler tous dysfonctionnements, risques RPS ou pressions anormales locales.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir
 Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

